



## Prêt de vestes de flottaison individuelles (VFI) / gilets de sauvetage

La Ville d'Amqui informe la population matapédiennne qu'elle offre **GRATUITEMENT** des vestes de flottaison individuelles (VFI) / gilets de sauvetage de toutes les grandeurs, et ce, tout au cours de l'année. Ce prêt d'une durée d'une semaine est renouvelable.

Vous pouvez vous les procurer au Service des loisirs de la Ville d'Amqui, en semaine, selon l'horaire en vigueur.

La Société de sauvetage du Québec rappelle certaines recommandations :

- Pour la baignade à domicile, la piscine ne devrait pas être accessible aux enfants sans l'aide d'un adulte. Un système de fermeture qui se verrouille automatiquement, installé sur la porte de la clôture ou de la barrière de sécurité, permet de s'assurer de bloquer cet accès. Les parents ou gardiens d'enfants doivent toujours avoir un œil sur les petits baigneurs qu'ils supervisent et rester à proximité d'eux.
- L'alcool et la navigation sont par ailleurs une combinaison à proscrire, car lorsque l'on consomme un verre dans une embarcation, c'est l'équivalent de trois consommations sur la terre ferme, à cause de la déshydratation, mais aussi à cause du clapotis des vagues.
- Il est recommandé que les baigneurs apprennent à nager et en particulier, que les propriétaires de piscine suivent une formation en réanimation cardio-respiratoire (RCR).

Service des loisirs de la Ville d'Amqui  
55, rue du Carrefour-Sportif  
418 629-4242, poste 1201